

# “C'EST POSSIBLE !

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

#1 • juin 2010



## L'écologie pour de vrai !

page 6

Vers la gratuité  
des services publics

page 9

L'eau n'a pas prix



la revue du blog : [www.gabrielamard.fr](http://www.gabrielamard.fr)

# LA PREUVE PAR L'EXEMPLE



Par  
**Gabriel Amard**  
Président de la  
communauté  
d'agglomération  
Les Lacs de  
l'Essonne,  
Secrétaire  
National du Parti  
de Gauche,  
membre du Front  
de Gauche

L'engagement politique, surtout lorsqu'il se concrétise par un mandat d'élus, est souvent fait de discours. On marque une volonté, des engagements. Encore faut-il qu'ils se traduisent en fait. C'est bien ce que nous reprochent le plus souvent les citoyens : ne pas passer à l'acte.

Quand on est militant dans un parti à vocation gouvernementale, c'est une tendance encore plus forte. Insatisfaits de l'actuelle politique gouvernementale, il est aisé d'écrire ou de dire ce que nous ferions à la place. Avec le mandat local que j'exerce, je peux expérimenter, mettre en œuvre et concrétiser mes engagements. Je veux montrer que c'est possible. C'est le but de cette revue : démontrer que ce que nous défendons pour la France avec Jean-Luc Mélenchon, nous pouvons le réaliser déjà dans l'exercice de nos mandats locaux. Dans des domaines aussi variés que la gestion publique de l'eau, la biodiversité en milieu urbain, ou encore des services publics de l'aménagement et du renouvellement de la Ville, nous pouvons changer la donne.

J'ai fait de la biodiversité le cœur de la planification écologique de la Communauté d'agglomération que je préside. Aidé en cela par le "jardinier" Gilles Clément, paysagiste largement reconnu, le personnel des espaces verts a changé ses habitudes de travail. Même si c'est parfois plus contraignant pour eux, ils y prennent plaisir en se réappropriant les gestes traditionnels du jardinier, par le goût du travail bien fait, dans le respect de la nature.

Il en va de même de la gestion publique de l'eau : je n'accepte pas que l'eau, si indispensable à la vie que nous mourrions au bout de 3 jours sans elle, soit source de profits pendant que d'autres

peinent à payer leurs factures. Si cette idée me révolte, pourquoi laisserais-je faire lorsque j'ai les moyens qu'il en soit autrement ? Créer une régie publique pour la gestion de l'eau potable est ma réponse. Et comme j'aime l'idée que le service public appartienne à la Nation, donc à ses citoyens, j'ai aussi décidé de mettre en place une votation citoyenne sur cette question. Populariser le projet, sensibiliser les gens à la thématique de l'eau, les faire se réapproprier la décision à propos d'un outil public de gestion, tels sont les buts de cette votation.

Autre thème que j'aborde dans cette revue : le ralentissement de la ville. C'est un concept original. Je vous propose d'en découvrir la substance à l'intérieur de ces pages. La pratique du mandat de maire pendant plus de 10 ans dans une commune urbaine m'a fait prendre conscience que le rôle social joué par la Ville n'était plus en adéquation avec les besoins des habitants. La Ville exclut plus souvent qu'elle n'intègre. Elle va trop vite, est trop chère, n'est pas assez protectrice. À contre-courant de ce que l'on entend le plus souvent, je pense qu'il faut densifier la ville et y combiner harmonieusement ses quatre fonctions essentielles : se loger, travailler, s'épanouir, avoir des espaces naturels qui concourent à un cadre de vie agréable et à la protection de l'environnement. Vous le voyez, j'essaie de mettre concrètement en place ce qu'il y a dans les tracts que je distribue et dans les textes politiques que je vote. Pour ceci, je ne me fie pas qu'à ma propre expérimentation : je me sers parfois de ce qui se fait ailleurs, je pioche dans l'expérience de collègues. À mon tour de vous en faire partager certaines, en espérant qu'elles vous seront utiles. C'est le but de ce document.

Bonne lecture !

**Ralentir la ville,  
ralentir la vie**

3

**Égalité des  
droits**

6

**L'eau,  
bien commun  
indispensable  
à la vie**

8

**Restaurer la  
biodiversité**

10

**La planification  
écologique**

12

**La gauche par  
l'exemple**

14





## «Ralentir la ville, **RALENTIR LA VIE**»

**En ces temps où les mots sont vidés de leur sens, bataille idéologique aidant, il n'est pas inopportun de se préoccuper de tenter de redéfinir ce qu'est une politique publique de gauche au niveau des collectivités territoriales. Bien que jacobin de culture et marxiste de formation, ce qui m'attire vers le centralisme, je considère aujourd'hui, alors que mon Parti - le Parti de Gauche - apporte sa pierre à la refondation doctrinale de la gauche, que l'expérience de terrain peut aider à reconstruire ce corpus idéologique dont nous sommes tous en quête. C'est, en tout cas ce que mes amis élus de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne et moi-même tentons de faire par notre action. Nous avons d'ailleurs placé l'année 2010 sous les auspices de l'innovation, de l'expérimentation, pour mieux résister à l'ordre établi.**

Pour nous, en effet, il ne s'agit pas de «gérer» l'établissement public de coopération intercommunale. D'autres font cela, bien mieux que nous. Nous, nous avons l'ambition de participer à la reconstruction des

solidarités républicaines, à l'heure où les tenants du libéralisme, au pouvoir, s'acharnent à vider l'État de son sens autant que de ses capacités d'intervention au profit des citoyens. Nous avons l'ambition d'aider l'habitant à s'émanciper en devenant pleinement lui-même. Nous tenons déjà là les deux bouts de la corde : l'enjeu collectif, avec la solidarité, l'enjeu individuel, au travers de l'émancipation ; l'un alimentant l'autre de manière dialectique.

C'est pour cela que nous sommes attachés à la prééminence de la commune, comme fondement de l'organisation républicaine de la France. Il ne s'agit pas, pour nous, de passéisme ou de nostalgie. Nous affirmons, bien au contraire, la modernité de la commune comme creuset du vivre ensemble mais aussi, et surtout, de la résistance. L'Histoire nous rappelle que c'est toujours de la commune que sont nés les grands mouvements émancipateurs : de la Grande Révolution de 1792-1793 au Front Populaire, en passant par les Communes de 1871 : Paris bien évidemment, mais aussi Lyon et Marseille, pour ne citer que celles-ci. C'est sur la base de la commune et de ses habitants que nous bâtissons l'intercommunalité de projet autour des Lacs de l'Essonne. Et c'est là la raison fondamentale de notre opposition résolue à la réforme des collectivités locales présentée par le gouvernement, sur la base du rapport de la Commission Balladur. Je veux pouvoir dire ici combien je déplore que l'essentiel des préconisations de ladite commission ont fait consensus au sein de ses membres, quelle que soit leur orientation politique.



.../...  
«À la  
Communauté  
d'agglomération  
Les Lacs  
de l'Essonne,  
nous n'avons  
pas peur de  
dire que  
moins  
les bâtiments  
(...) auront  
d'emprise  
au sol,  
mieux nous  
pourrons  
intégrer  
les diverses  
fonctionnali-  
tés urbaines»

Enfin, repartir de la commune, c'est aussi repartir du réel, un réel qui conditionne notre vision politique. Pour nous, l'enjeu premier, dans ce cadre, demeure de permettre aux citoyens de se dégager des aliénations que constituent le travail, la consommation, les déplacements que génèrent ces deux premiers éléments, pour qu'ils puissent se consacrer à eux-mêmes autant qu'à ce qui les entoure : l'environnement, les autres, la ville... autant d'éléments de socialisation, de solidarité et d'émancipation, j'y reviens. C'est dans ce cadre précis que nous envisageons le concept de ville lente, puisque le temps est devenu un enjeu majeur, au même titre que les conditions économiques et sociales. Nous n'opposons pas ces dimensions, bien au contraire.

En matière sociale, le premier devoir d'une communauté d'agglomération demeure de faire vivre la solidarité, en renforçant le lien social mais aussi en mettant en œuvre des services au prix le plus bas, voire tendant vers la gratuité. C'est aussi lutter contre l'idéologie dominante en refusant de concéder au secteur marchand des pans entiers de l'action publique mais, bien au contraire, en réintégrant dans le secteur public tout ce qui peut l'être. C'est à ce titre que, au sein de l'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous allons créer une régie publique de l'eau, mettant en œuvre une tarification solidaire. Celle-ci aura vocation à soulager les ménages les plus fragiles mais aussi à ne pas encourager le gaspillage en favorisant les grands consommateurs. De fait, en sanctuarisant tout ce qui peut l'être hors du domaine marchand, nous

offrons un gain substantiel en termes économiques à nos concitoyens. Ils sont protégés des effets de la spéculation inhérents à la marchandisation galopante. À présent, je peux évoquer plus avant nos réflexions par rapport à la «ville lente», qui a fait l'objet d'un colloque organisé par le magazine *le Sarkophage* et la ville de Vaulx-en-Velin. J'ai eu l'occasion de le dire et de l'écrire déjà, pour nous l'enjeu est de concourir à l'émancipation du citoyen. Or, pour arriver à l'émancipation, il faut du temps : temps pour l'accès à la culture ; pour la vie sociale, affective, amicale ; pour l'implication citoyenne. Et ce temps est devenu, pour la plupart d'entre-nous, la variable d'ajustement en raison du temps croissant consacré aux déplacements domicile-travail, à la consommation... C'est pourquoi nous nous proposons de repenser l'urbanisme pour réduire l'importance de ces temps-là, que nous jugeons aliénants, pour ralentir la ville.

Et nous considérons que, pour ralentir la ville, il faut la densifier. Par densifier la ville, il ne s'agit pas de favoriser l'étalement urbain ou le bétonnage mais bien de permettre à la Ville d'assumer l'ensemble de ses fonctions : développement économique pour créer des emplois qui profiteront aux habitants ; habitat pour assumer et réaliser la mixité sociale ; services publics pour répondre aux besoins premiers des citoyens : culture, sports et loisirs ; espaces de nature préservés pour un cadre de vie amélioré. Mais je n'oublie pas qu'une des fonctions premières de la ville demeure l'apprentissage de la vie sociale. D'où toute l'importance des équipements publics, qui sont à la fois des lieux de services, de rencontre donc de lien social. Ils constituent autant de traits d'union entre les différentes parties du territoire. C'est avec cette idée en tête que nous avons situé le deuxième hôtel d'entreprises de la Communauté d'agglomération entre un quartier pavillonnaire et l'ensemble de logements sociaux de la Grande Borne, par exemple.

Pour autant, si nous défendons une ville intégrée avec l'ensemble de ses fonctions, nous rejetons l'idée d'une ville autarcique et refermée sur elle-même. Nous avons trop souffert de cette conception de quartiers auto-suffisants, en vogue dans les années 1970, qui, finalement, confinent aujourd'hui à la ghettoïsation, les différentes facettes de la crise économique inhérente au capitalisme étant passées par là. Nous militons donc pour une ville ouverte sur ses semblables, qui concourt au brassage, à la circulation des Hommes comme des idées. Cela suppose une nouvelle architecture des transports en commun ainsi que la gratuité de ces déplacements pour inciter à ne plus utiliser sa voiture. L'accélération des transports que génère leur massification (RER, tram-train, etc.) permet de ralentir le rythme de vie en libérant du temps. Nous y sommes toujours.

Densifier la ville donc pour maîtriser les espaces, les affecter au mieux de leurs caractéristiques aux diverses

fonctions urbaines : voici l'enjeu. Dans ce cadre, nous nous dotons des outils réglementaires nécessaires à la maîtrise foncière, jusqu'au droit de préemption, notamment pour lutter contre la spéculation, les marchands de sommeil ou leur équivalent économique. Nous nous fixons aussi des objectifs en termes de répercussion pour les citoyens lorsque nous négocions l'implantation d'une entreprise sur notre territoire. Cent emplois à l'hectare, c'est le ratio que nous avons fixé de manière à ce que les habitants de Grigny et Viry-Chatillon puissent bénéficier des postes de travail générés par l'activité économique.

Par ailleurs, nous défendons une vision clairement écologique de la ville. C'est aussi ce point qui nous amène à défendre un urbanisme dense. Ainsi, à la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous n'avons pas peur de dire que moins les bâtiments, quel que soit leur rôle (habitat, service, économie), auront d'emprise au sol, mieux nous pourrons intégrer les diverses fonctionnalités urbaines dans le respect de notre environnement commun. En effet, moins d'emprise signifie moins de sol imperméabilisé et donc une vie de ville plus en phase avec la nature. Dans ce cadre, nous réfléchissons sérieusement à une révision, pour le moins, de l'idéologie très sarkoziste de la «France des propriétaires». Bien que figurant comme revendication des Révolutionnaires de 1789, prenons en compte le contexte, je ne crois pas que la propriété immobilière individuelle participe au bien commun. Ce, même si, aujourd'hui, l'aspiration de nos amis, voisins, parents parfois, pousse dans ce sens.

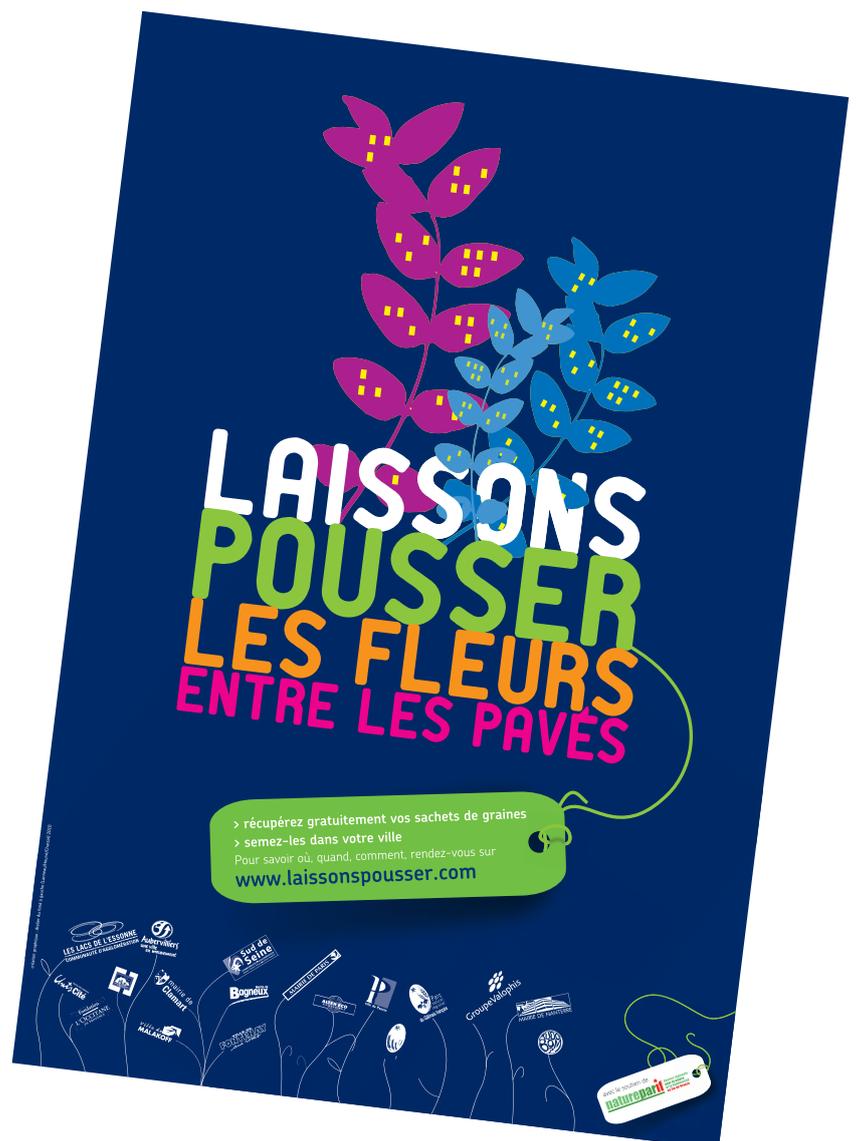
Pour revenir à notre vision de l'action publique, au sein de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous mettons en œuvre une planification, dans chacune des quatre fonctionnalités que j'ai déjà identifiées, laquelle planification a une ambition écologique. Par planification, nous entendons des choses simples : anticiper les besoins, prévoir les étapes, tenir le calendrier. Il ne s'agit pas de remettre à l'honneur le Gosplan, loin s'en faut, mais de se doter d'une méthode rigoureuse, tant l'action publique, aujourd'hui, nécessite fermeté dans la conviction mais aussi rigueur dans l'exécution.

Cette ambition, avec un outil privilégié et une méthode définie, nécessite toutefois une condition tant, en apparence, elle peut apparaître comme contraignante pour le citoyen. Cette condition a pour nom l'éducation populaire. Nous considérons que le rôle militant des élus, avant même la construction de la ville, demeure d'être un éducateur du peuple, c'est-à-dire l'amener à prendre conscience des enjeux, à s'approprier les ambitions collectives, à prendre à bras-le-corps les contradictions pour les résoudre. Cela nécessite un travail intense de débat, de confrontation, dans une relation de proximité avec le plus grand nombre de citoyens. Notre conception de l'écu-

est aux antipodes de la culture dominante qui réclame des élus gestionnaires, à l'hyper technicité, mais retranchés dans leur tour d'ivoire. Nous faisons suffisamment confiance à la technicité des agents territoriaux, à leur attachement aux terrains sur lesquels ils interviennent autant qu'ils y vivent, pour savoir que notre première tâche est de nous rendre disponibles pour le débat citoyen, qui précède et conditionne l'émancipation. Dès lors que le citoyen peut y consacrer du temps...

Au final, notre pensée est articulée autour de trois piliers d'égale importance : la gauche pour de bon, l'écologie pour de vrai, la République pour tous. C'est là le sens de notre contribution au débat en cours sur la nature de l'action publique, son rôle, son but.

PUBLIÉ DANS LE MAGAZINE LE SARKOPHAGE HORS  
SÉRIE N°1 AVRIL-JUIN 2010





## «Vers la gratuité **DES SERVICES PUBLICS**»

**Dans le cadre du colloque international sur la ville lente, vous êtes intervenu sur les questions de gratuité. Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter cette prise de parole ?**

**Gabriel Amard :** Je souhaite tout d'abord préciser de quel «poste avancé» je m'exprime : celui de l' élu militant qui s'attache à mettre en cohérence les orientations de son parti et les pratiques locales ; celui aussi de maire de Viry-Chatillon de 1995 à 2006 qui, au nom de l'action en faveur du renouvellement des élus locaux et du non-cumul des mandats, a passé la main. Le thème de l'atelier auquel j'ai participé, «Gratuité et usages : de la ville consommatrice à la ville pour tous» concentre pas mal des interrogations mais aussi des enjeux auxquels fait face aujourd'hui la communauté

d'agglomération Les Lacs de l'Essonne que je préside. Je me permets d'en saluer l'intitulé, tant ce dernier suggère que la consommation serait facteur d'exclusion, qu'elle laisserait de côté des milliers de nos concitoyens, des pans entiers de notre société. Je partage ce point de vue. Dans la contribution que j'ai versée aux actes de notre colloque, j'avais déjà stigmatisé le temps de la consommation comme un temps d'aliénation, je n'y reviens donc pas.

**Pouvez-vous en quelques mots préciser, tout de même...**

**Gabriel Amard :** Pour nous, la question du temps est une donnée essentielle, le temps dont chacun dispose pour soi-même pour, ensuite, avoir du temps pour les autres. C'est dans ce cadre que nous entendons mener une action publique volontaire pour permettre aux citoyens des villes de Grigny et de Viry-Chatillon, membres de notre Communauté d'agglomération, de bénéficier de ce temps devenu précieux parce que rare. Et cela ne nous écarte pas du tout de notre sujet, bien au contraire. Là où l'intitulé de notre atelier parle d'usage, nous avons coutume de parler de «fonctions» de ville.

**Quelles sont ces fonctions ?**

**Gabriel Amard :** Nous identifions quatre fonctions essentielles : logement et habitat, activités économiques donc emploi, services à la population, environnement. Ces quatre blocs définissent autant d'enjeux pour les politiques publiques, au service de l'habitant. Chacune fait l'objet d'une action spécifique mais avec une méthode, la planification écologique. Nous avons décidé de nous doter des moyens pour les faire vivre : maîtrise foncière pour orienter le développement économique au service de l'emploi ; renforcement des services aux Castelvirais et aux Grignois ; densification urbaine pour libérer des espaces ; gestion différenciée en collaboration avec Gilles Clément pour restaurer la biodiversité tout en rendant la ville belle et singulière. Une autre fois, je parlerai de gestion différenciée et de l'utilité du «tiers-paysage» pour reprendre l'expression de Gilles Clément ; de la gestion différenciée des espaces publics selon les usages, sans pesticides et sans engrais ; de la naissance prochaine d'une école de la reconnaissance de la biodiversité... Toutes ces politiques publiques convergent vers un but unique : permettre à nos concitoyens de vivre mieux, dans un espace préservé et amélioré, dans un temps libéré autant que possible de ses composantes aliénantes afin qu'ils puissent se réaliser individuellement et collectivement. J'insiste encore sur la notion de temps, parce qu'elle me semble réellement l'enjeu des décennies à venir. Et c'est à partir de là que nous définissons les usages et l'accessibilité aux services, pour nous approcher du cœur du sujet.

## Justement, dans quelle mesure les tarifs des services publics impactent-ils sur leur accessibilité ?

**Gabriel Amard :** Je vais commencer par la question des transports en commun, dont il n'est plus à démontrer l'importance en matière de préservation de l'environnement mais aussi d'urbanisme. La massification des transports en commun au travers de tramways, tram-trains, trains express régionaux constitue une alternative aux véhicules individuels, notamment en terme de temps. Qui n'a jamais, parmi vous, juré au volant de sa voiture quand il était coincé dans les bouchons ? Qui n'a jamais regretté de ne pas disposer de transports en commun cadencés, efficaces, rapides ? Mais qui d'entre vous ne connaît pas quelqu'un qui, disposant d'un véhicule individuel acheté à crédit, avoue ne pas prendre les transports en commun parce qu'ils seraient trop chers ? Oh! certes, en rapport avec le coût d'une voiture, de son entretien, de son assurance, du carburant, au final, le compte est fait. Mais certains ont le sentiment de ne pas avoir le choix et, sauf à les culpabiliser, il faut entendre cela.

Du coup, se pose la question de la tarification pour transformer l'usage que chacun peut avoir du bien commun que constitue le service public de transport. Il y a sûrement parmi vous des gens issus de cette tradition, qui a longtemps été la mienne, qui exige la participation même modeste au financement du service public sous couvert de «responsabilisation». Il nous apparaît aujourd'hui que cette vision est erronée, dans la mesure où chacun contribue déjà au financement responsable des services publics de proximité comme nationaux au travers des fiscalités. Cela nous a amenés à estimer que la gratuité devrait être la règle en matière d'accès aux services, donc aux diverses fonctions de la ville. Je ne parlerai pas des entreprises qui, elles, utilisant bien plus que le citoyen lambda les diverses fonctions de ville doivent y contribuer plus largement.

## Sur ce point, vous savez pertinemment que bon nombre de foyers sont exonérés de l'impôt, sans parler des entreprises...

**Gabriel Amard :** En tant qu'élus du Parti de Gauche, je suis pour une refonte de la fiscalité, qui verrait une revalorisation de l'impôt sur le revenu. Parce qu'il est le cœur du financement de notre système de solidarité républicaine. En compensation, bien évidemment, il faudrait aussi revoir les impôts inégaux que sont la TVA ou la taxe d'habitation. Cela implique aussi une refonte complète des relations entre l'État et les collectivités locales dans le sens de plus et mieux de complémentarité entre les divers niveaux d'intervention. À ce sujet, je suis très fermement opposé au projet de loi portant réforme des collectivités territoriales. Parce que, justement, il nie

la commune, il nie la ville et ses fonctions donc il nie le service public de proximité mis en œuvre au profit des citoyens de nos territoires.

## Vous êtes donc favorable à la gratuité des transports en commun ?

**Gabriel Amard :** C'est l'objectif à atteindre. Cet objectif devrait aussi s'appliquer à d'autres services comme la restauration scolaire, les équipements collectifs à destination de la petite enfance, les structures culturelles publiques telles que bibliothèques, théâtres, cinémas... Las! le rapport des forces n'est guère favorable à ces mesures progressistes dans un environnement où le libéralisme à tous crins est érigé en dogme par l'Union européenne autant que par ses états membres. Aussi, nous allons mettre en œuvre, comme première étape, une tarification solidaire pour l'eau potable dans le cadre de la régie publique de l'eau que nous créons cette année pour accompagner notre sortie du Syndicat des Eaux d'Île-de-France présidé par Monsieur André Santini.

## Qu'entendez-vous par tarification solidaire ?

**Gabriel Amard :** Il s'agit d'un système qui ne bénéficie pas aux gros consommateurs et met fin, par là, au gaspillage hallucinant de l'eau, cette ressource indispensable à la vie. Nous entendons mettre en place des tarifs responsables, qui privilégient l'environnement et le respect de la ressource, en pénalisant les gaspilleurs et les pollueurs qui sont souvent les mêmes.

Les ménages doivent bénéficier de l'eau potable aux meilleures conditions. Et ensuite, plus on consommera, plus on payera. Le prix au mètre cube sera plus cher quand le niveau de consommation indispensable sera dépassé. Le tarif pour les locaux d'activité doit être plus cher que pour le logement. Nous étudions un nombre de mètres cube gratuits pour tous les ménages. Boire, c'est comme respirer, non ? C'est peut-être un petit pas mais, pour nous, c'est le début de la preuve par l'exemple qu'une autre société, basée sur d'autres valeurs que l'argent et la consommation, est possible pour la France.

PUBLIÉ DANS LE MAGAZINE LE SARKOPHAGE  
HORS SÉRIE N°1 AVRIL-JUIN 2010

Cela implique aussi une refonte complète des relations entre l'État et les collectivités locales dans le sens de plus et mieux de complémentarité entre les divers niveaux d'intervention.



"Tous porteurs d'eau"  
avec Danielle  
Mitterrand  
[www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

## SEDIF : IL N'Y AURA PAS DE SURPRISE !

**Vous le savez désormais : l'eau fait partie de mes priorités en ce moment. Le fait qu'elle soit gérée très majoritairement par le secteur privé en France, contrairement à ce qui passe dans le monde, me révolte. Que ça se produise pour des chaussures ou des voitures, d'accord. Mais pour un bien commun nécessaire à la vie, ça me dépasse. D'autant que ce marché est loin d'être soumis à une réelle concurrence : preuve en est le nouveau contrat de délégation que le SEDIF est en train de passer avec Veolia qui a suscité de ma part un communiqué de presse dont je vous donne lecture.**

Il n'y aura pas de surprise. Ce qui était écrit va se réaliser : Veolia va continuer d'être le prestataire privé du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, comme c'est le cas depuis la création du SEDIF en 1923 ! Les concurrents ont beau protester contre les délais qui leur ont été octroyés pour déposer un dossier, ils savent que les dés étaient pipés. Ils le savent d'autant plus que la concurrence dans le secteur de la distribution de l'eau potable n'est pas de mise : ils se partagent le territoire français depuis des décennies. Cela leur permet de maintenir des prix élevés et ainsi de préserver d'importantes marges. En moyenne, l'eau est de 27% plus chère dans le privé que dans le

public. Nous ne sommes pas plus surpris que d'autres sur ce scénario écrit de longue date en avance. C'est pourquoi, en charge d'une communauté d'agglomération, j'ai pris mes dispositions : le transfert de la compétence eau des communes vers l'agglomération a d'ores et déjà permis de se retirer du SEDIF. Pour pratiquer des tarifs inférieurs, pour avoir une réelle approche sociale et écologique de la ressource en eau, nous proposons de créer une régie publique.

Les habitants des communes membres de cette Communauté d'agglomération sont appelés à s'exprimer sur ce choix du 12 au 19 juin. C'est une première étape. D'autres contrats de délégation de grandes villes vont arriver à échéance. Parce que l'eau n'a pas le même coût pour les usagers selon le mode d'approvisionnement en eau, le Parti de Gauche prône la mise en place d'un grand service public de l'eau national. C'est le seul moyen pour avoir, à l'avenir, un tarif unique de l'eau potable, que chaque Français ait accès à une tarification solidaire et qu'il y ait une réelle stratégie d'ampleur sur une politique écologique de l'eau.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF AU CHOIX  
DU DÉLÉGATAIRE DU SYNDICAT DE L'EAU  
D'ÎLE-DE-FRANCE DU 20 MAI

C'est le seul  
moyen pour  
avoir,  
à l'avenir, un  
tarif unique  
de l'eau  
potable, que  
chaque  
Français ait  
accès à une  
tarification  
solidaire.

## L'eau N'A PAS DE PRIX

**L'eau est gratuite, pourtant elle est payante ! Je m'explique. L'eau est un bien commun, qui n'appartient à personne et à tout le monde en même temps. Elle est libre d'accès dans la nature où chacun peut s'en procurer. Par contre, pour qu'elle soit rendue potable et sûre, puis acheminée jusqu'à nos robinets, cela nécessite un traitement, des infrastructures. Bref, cela représente un coût.**

Lorsque la gestion de l'eau potable est confiée à une entreprise privée, cette dernière se rémunère dès qu'elle la capte. C'est ainsi qu'une ressource naturelle gratuite qui «tombe du ciel» se retrouve immédiatement transformée en source de profits. C'est particulièrement visible lorsqu'un opérateur public veut acheter de l'eau en gros à une entreprise privée : le prix varie selon la négociation ! Ceci est rendu possible car c'est un des rares domaines qui échappe au code des marchés publics. C'est une négociation de gré à gré entre les élus et les majors de l'eau. Bien sûr, le prix peut être différent selon que l'eau est pompée d'un fleuve, d'un lac, d'une nappe phréatique, d'une nappe d'accompagnement du fleuve ou d'une source. Le différentiel, parfois très important, des prix est d'ailleurs un excellent argument en faveur d'un service public national de l'eau, seul moyen pour mettre en œuvre un tarif unique au plan national.

Tout cela, on le sait. Mais, je le redis, la ressource première est gratuite. D'ailleurs, dans les pays où elle est massivement gérée par le service public, l'approche est tout autre. En Angleterre, un tarif spécial pour l'eau des familles nombreuses et pauvres a été mis en place. En Belgique, chaque personne a droit à 15 m<sup>3</sup> d'eau gratuits par an. En Irlande, l'eau est gratuite de la même manière qu'en France l'école publique est gratuite. Dans beaucoup de pays du sud de l'Europe ou du nord de l'Afrique, les premières tranches de consommation d'eau sont vendues à un prix dérisoire par rapport au prix payé par les gros consommateurs. Cela signifie que les premiers litres d'eau pour la boisson et l'hygiène sont vendus moins chers que les litres d'eau utilisés pour arroser les jardins, nettoyer les voitures ou remplir les piscines.

L'eau n'est pas une marchandise ; elle ne peut être commercialisée comme un autre produit. Si une famille ne peut pas payer, on lui coupe l'eau ? On laisserait les gens mourir en 3 jours parce qu'ils ne pourraient pas payer une ressource gratuite ? Vous le voyez, il faut définitivement sortir de cette logique. Le passage en régie publique serait une première étape.

TRIBUNE SUR LE SITE INTERNET  
[www.partidegauche.fr](http://www.partidegauche.fr) DATANT DU 6 JUIN

## Vers une régie publique de l'eau

### La votation citoyenne : une première en France

Question d'eau, réponse citoyenne

En décembre, les villes de Viry-Chatillon et Grigny transféraient la compétence «eau» à la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne. Ce transfert a offert une formidable opportunité : sortir Viry-Chatillon du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, qui reconduit sa délégation de service public à la multinationale Veolia, pour engager le projet de création d'une régie publique de l'eau. Ce choix du service public s'accorde à la volonté de redonner à l'eau son statut de bien commun de l'humanité, de faire baisser le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable mais aussi de mettre en place une tarification écologique et solidaire et d'instaurer la gratuité des premiers litres consommés.

Elle propose également un nouveau mode de gestion, plus transparent, plus démocratique, conforme à l'intérêt général. Et quel meilleur gage de cette nouvelle orientation que de soumettre le projet de création de ce nouveau service public au vote des usagers ? Du 12 au 19 juin, une votation citoyenne a donc été organisée par la Communauté d'agglomération pour permettre à tous les usagers du territoire, habitants et salariés, de se prononcer sur ce projet. Si le résultat du vote sera décisif, cette consultation a d'abord eu pour rôle de déclencher une prise de conscience face aux enjeux à la fois sociaux, écologiques et économiques que recouvrent les questions de l'accès à l'eau potable et de préservation de la ressource. Mais elle est également une invitation à aller plus loin. En faisant le choix de créer cette régie, les usagers font celui de pouvoir participer, à plus long terme, à la gestion de l'eau. Ce sera le cas dans le cadre d'une régie autonome, qui leur permettra d'être associés au conseil d'exploitation, puis dans celui d'une régie personnalisée, où le conseil d'administration leur sera ouvert. L'eau n'est pas l'affaire des multinationales, mais bien des citoyens, c'est là le premier message de la votation citoyenne.

[www.eauleslacsdelessonne.fr](http://www.eauleslacsdelessonne.fr)





## Restaurer la biodiversité **C'EST POSSIBLE**

Je veux voir  
là le fruit  
de la  
pédagogie,  
d'un vrai  
travail  
d'éducation  
populaire,  
que nous  
avons  
déployé en  
ce sens  
depuis le  
début 2009.

Il est rare que sur ce blog je vienne sur des sujets concrets de terrain qui concernent l'agglomération que je préside. Enfin ! C'est plus souvent le cas avec l'eau potable ces derniers temps. Mais là mon engagement écologiste en tant que militant du Parti de Gauche trouve sa consécration par une action publique planifiée dans un territoire et finit par trouver un écho populaire. Les citoyens passent aux actes en matière de restauration de la biodiversité. J'en veux pour preuve que les Castelvirais et les Grignois se sont emparés de cette démarche. Samedi 22 mai, ils ont été nombreux à participer à l'opération « Laissons pousser » que nous avons relayée sur notre territoire, à l'image d'une quinzaine de communes en Île-de-France.

Rue Baronne de Laroche à Viry-Chatillon et dans le quartier des Blancs-Manteaux, à cheval sur Grigny et Viry-Chatillon, près de 137 familles, sur les 300 invitées à titre expérimental, ont semé dans les espaces

disponibles, dans les interstices, au pied des arbres... Nous le savons, chaque plante, chaque fleur, joue un rôle dans la biodiversité qu'il est essentiel de reconquérir, surtout en milieu urbain. Ainsi, 17 espèces vivaces et graminées ont été réintroduites, de manière citoyenne, sur l'espace public : trèfle, coquelicot, carotte sauvage, grande marguerite, camomille... Chacune de ces espèces a sa place dans l'écosystème, que ce soit pour nourrir des larves d'insecte comme les coccinelles qui se nourrissent des pucerons ou pour servir de support de pontes pour certains autres insectes, sans parler des usages culinaires ou médicaux pour l'Homme. À titre d'exemple, savez-vous que les feuilles de marguerite et d'achillée millefeuilles se consomment en salade ?

C'est dans cette optique que les agents de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, que je préside, ont, depuis 2009, abandonné tout recours aux produits phytosanitaires : engrais, pesticides, herbicides, fongicides... C'est ainsi que nous mettons en place des méthodes alternatives de désherbage plus respectueuses de l'environnement. Je veux pouvoir dire ici, à l'heure où nous vous proposons de créer une régie publique de l'eau potable, que

moins de produits chimiques pour faire pousser ou détruire des plantes, c'est bien moins de pollution des sols et des nappes.

Mais revenons à «Laissons pousser». Cette opération, que nous avons expérimentée cette année, nous a permis de mesurer que bon nombre de nos concitoyens comprennent et s'approprient la démarche de restauration de la biodiversité. Je veux voir là le fruit de la pédagogie, d'un vrai travail d'éducation populaire, que nous avons déployé en ce sens depuis le début 2009. Pour notre part, nous allons amplifier notre orientation, en passant un cap supplémentaire. Ainsi, dans toutes les opérations de renouvellement urbain que nous menons, sur les Coteaux de l'Orge, la Grande Borne et Grigny II, nous allons réduire la surface des espaces imperméabilisés. C'est la condition pour vous rendre un environnement restauré et un cadre de vie amélioré. C'est comme cela que nous mettons en œuvre l'écologie pour de vrai !

NOTE DU BLOG DE GABRIEL AMARD  
DU 28 MAI 2010 SUR [www.gabrielamard.fr](http://www.gabrielamard.fr)



# Biodiversité

## Nature en milieu urbain : nouveau regard, nouvelles pratiques

De la planification écologique à la gestion différenciée, la question de la biodiversité a fait son chemin sur le territoire des Lacs de l'Essonne. L'aménagement des lacs de Grigny et Viry-Châtillon, qui a permis d'accueillir de nouvelles espèces animales et végétales, a constitué l'une des premières étapes d'un processus qui allait s'étendre et se diversifier. L'«objectif zéro produit phytosanitaire» et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics ont également marché d'un même pas. Sous le parrainage du paysagiste Gilles Clément, la gestion différenciée a conquis 105 points du territoire. Le changement des pratiques de l'ensemble des agents chargé des espaces verts fut au cœur d'un bouleversement des modes d'intervention. Moins de gazon et de belles sculptures horticoles pour laisser place, sur des sites identifiés, à des prairies fleuries et une intervention humaine plus parcimonieuse. Mais cette démarche n'aurait pu aboutir ni voir le jour sans l'association des habitants. Une espèce végétale est considérée comme une mauvaise herbe tant qu'elle n'est pas identifiée, de même qu'un espace où la végétation pousse plus librement est bien souvent perçu comme un site en friche, abandonné, négligé. Des réunions publiques, la participation de la Communauté d'agglomération à l'initiative «Laissons pousser», et aujourd'hui l'ouverture du jardin de la biodiversité, sont autant d'initiatives et d'outils d'éducation populaire pour que chaque habitant soit acteur de son territoire. Ils nourrissent un projet collectif et un nouveau regard sur la nature en milieu urbain, pour permettre au vivant de conserver sur le long terme sa capacité d'adaptation.



Avec **Gilles Clément**, paysagiste qui forme les jardiniers des Lacs de l'Essonne



Mesdames, Messieurs,  
Chers camarades,  
Chers amis,

Si vous êtes là ce soir, c'est qu'à n'en pas douter, vous êtes au minimum curieux de cette nouvelle expérience à gauche que propose le Parti de Gauche. C'est que vous avez conscience que le monde dans lequel nous vivons cloche quelque part. C'est que vous cherchez vous aussi des réponses, une alternative, des solutions.

C'est aussi peut-être, qu'à la lumière de la crise actuelle, vous voyez sous vos yeux se déliter tout ce qui fait la grandeur du genre humain : la solidarité, l'égalité, la fraternité, la justice, la protection de notre environnement. Et qu'au contraire, ce qui se déroule sous nos yeux, ce sont les conflits, les barbaries, l'individualisme, les visions à court terme, la recherche de profits sans se soucier des conséquences, les privations de liberté.

Les Hommes ne sont ni bons, ni méchants : ils sont prisonniers d'un système politique qui contraint chacun à jouer sa propre partition, sans se soucier de l'intérêt général ; pire, désormais nous le savons et c'est une certitude scientifiquement prouvée, sans se soucier de notre survie collective. Le système capitaliste survit essentiellement grâce à la recherche de la croissance des activités économiques et financières pour toujours plus de profits, s'accompagne partout de l'aggravation des inégalités, inégalités sociales

Désormais,  
nous ne  
pouvons  
plus nous  
contenter de  
cette critique  
"à la marge".

Il en va de  
notre survie :  
il s'agit donc  
d'en faire un  
combat  
central de la  
gauche

comme dans l'accès aux biens fondamentaux, et de la destruction des ressources naturelles. C'est pourquoi il organise la mise en concurrence mondiale des populations par le libre-échange généralisé, l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles, la marchandisation progressive du vivant et, désormais, il utilise même des catastrophes naturelles pour étendre son emprise.

Longtemps, la gauche a axé ses critiques sur le système capitaliste sur le fait qu'il génèrait par essence des inégalités. Qu'il consacrait la domination économique, culturelle, sociale d'une classe sur les autres. À la marge, il existait bien une critique sur le productivisme inhérent à la survie du capitalisme, en tant que destructeur de la nature. Depuis la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, qui marque le début des dégradations de l'environnement, on décèle une augmentation de la teneur en carbone de l'atmosphère. C'est donc une origine historique et géographiquement située, créée par l'homme européen et occidental à la recherche d'un profit plus grand et d'une transformation de la société par l'abondance matérielle.

Désormais, nous ne pouvons plus nous contenter de cette critique "à la marge". Il en va de notre survie : il s'agit donc d'en faire un combat central de la gauche. Cette lutte n'est pas antinomique avec les valeurs traditionnelles de la gauche, bien au contraire. Cette crise écologique touche plus durement les populations pauvres et les pays en développement. Elle nécessite une réponse globale et faisant primer l'intérêt général sur tout le reste. Elle porte en son sein la critique implicite du système qui nous amène dans cette situation.

Pour nous, pour le Parti de Gauche, la lutte écologique s'inscrit donc dans une perspective de dépassement du capitalisme. Elle ne peut se concevoir dans une logique apolitique. Elle suppose également de remettre en cause le productivisme, qui considère que toute croissance est bonne en soi. Même orientée vers la satisfaction des besoins sociaux, toute croissance économique n'est pas acceptable, tant qu'elle n'est pas neutre d'un point de vue écologique. Nous nous devons donc de proposer des réponses élaborées pour le bénéfice du plus grand nombre, des plus fragiles, des plus démunis et des plus exposés. Il nous faut donc repenser l'activité économique, le transport, le logement, les modes de consommation et de production, en fonction d'un environnement plus contraignant. C'est probablement le plus important changement dans notre société depuis la révolution industrielle, et nous devons nous y atteler dès à présent : c'est ce que nous appelons la "planification écologique".

La planification écologique est un objectif très ambitieux. C'est pour nous le processus de transition qui doit nous mener à réorienter notre système produc-

tif. Elle nécessite que soient définis puis mis en œuvre des choix collectifs, démocratiquement débattus, définissant pour la longue durée les objectifs comme les moyens qui seront nécessaires.

Cette planification écologique permet de combiner la bataille culturelle contre la société du tout-consumation et d'organiser en même temps la réorientation des activités de production et de notre mode de développement. Cette planification écologique est organisée par l'État, non pas comme une planification autoritaire de la production, mais comme un outil public pour orchestrer la phase de transition, de manière démocratique, déclinée à tous les niveaux pertinents et placée sous le contrôle du peuple.

Bien sûr, nous pouvons aussi faire vivre cette planification écologique de manière locale. En tant que président d'une communauté d'agglomération en milieu urbain, j'ai décidé d'en mettre une en place, protégeant la biodiversité, combinant les multi-usages, en me servant des expériences passées et réussies de planifications mises en place, sur les lacs par exemple. Mais les expériences locales sont notoirement insuffisantes pour répondre à une crise qui est mondiale.

Car si nous voulons être pertinents, il faut trouver des réponses globales à un problème global.

Je m'attarde quelques secondes sur le concept de planification. Dans l'histoire de la gauche, il n'est pas neutre. On sait comment il peut être perçu du fait de l'expérience dite socialiste de l'Union Soviétique. Mais il existe aussi une tradition de planification à la française; qui est plus indicative et incitative. Elle est même un exemple original au regard des expériences historiques faites en la matière, puisqu'elle constitue l'aspect le plus singulier de l'action de l'État pour domestiquer le marché. Se bornant à donner des objectifs quantitatifs ou qualitatifs définis d'un commun accord entre les partenaires sociaux, le plan tente d'orienter les investissements dans les secteurs prioritaires pour la croissance.

Reprenant la tradition de la planification française, le processus de planification écologique sera concerté à chacune de ses étapes. Il sera donc forcément démocratique. Il s'appuiera sur l'organisation de débats publics, sur le mode de développement que nous voulons. L'ensemble des forces du pays, partis politiques, organisations syndicales et professionnelles, ONG, citoyens ... aura à s'y exprimer et trouvera à faire valoir ses arguments.

Pour organiser cette planification, nous proposons au préalable d'identifier les biens communs et les services publics qui constituent les droits fondamentaux, et d'en organiser la production et la gestion publique.

Ainsi, par exemple, l'eau et l'énergie sont pour nous des biens publics fondamentaux dont l'accès à tous doit être garanti. Leur production et gestion doivent

Pour nous,  
pour le Parti  
de Gauche,  
la lutte  
écologique  
s'inscrit donc  
dans une  
perspective  
de dépasse-  
ment du  
capitalisme.

donc être réorganisées sous le contrôle de l'État et des collectivités, dans le cadre d'un service public de l'eau et d'un pôle public de l'énergie.

Aussi, le processus de planification sera-t-il organisé en deux étapes. La première aura à éclairer l'avenir à long terme, par une réflexion prospective. C'est à cet horizon que seront définis les objectifs. Parce qu'ils engagent profondément l'avenir et conduiront à modifier durablement les conditions de l'intérêt général, ils devront être validés par la sanction démocratique.

Une seconde étape viendra organiser les moyens nécessaires à moyen et court termes. Une loi de programmation les définira à un horizon pluriannuel; les engagements budgétaires annuels devront venir s'y inscrire.

Voilà notre ambition. La planification écologique n'est pas un gadget. Ce n'est pas un concept marketing. C'est une des réponses que nous souhaitons à la crise actuelle, et qui se trouve à l'intersection entre la réponse écologique, le renforcement de l'intérêt général, le rôle de l'État dans ce renforcement, l'implication citoyenne dans ces choix.»

INTERVENTION LORS D'UNE RÉUNION  
PUBLIQUE DE CRÉATION DU PARTI DE GAUCHE,  
À SAVIGNY/ORGE (91) LE 23 JANVIER 2009



# Planification écologique : **LES ÉLUS LOCAUX DU PARTI DE GAUCHE S'ENGAGENT**



Voici le texte de l'intervention à la Convention nationale du Parti de Gauche, à Crosne le 5 décembre 2009.

"Vous le savez, les députés du Parti de Gauche, avec à leur tête notre camarade Martine Billard, ont déposé avec le soutien des communistes une proposition de loi visant à instaurer une planification écologique pour la France.

C'est notre compréhension de la situation, l'urgence dans laquelle nous nous trouvons, l'absence d'offensive législative du reste de la gauche qui nous conduit à être les premiers à proposer une méthode à notre pays. Nous proposons donc une réorientation de la

façon de produire, nous proposons aux Français de revisiter ce qu'il est vraiment utile de consommer. Nous demandons que des mesures engagent des pratiques publiques en faveur de la préservation de notre écosystème, tellement nous avons acquis la certitude que le genre humain est en danger.

Si je suis monté à cette tribune, c'est pour dire que déjà notre Parti recèle un grand atout : ses élus locaux, ses militants de combat. Pardonnez-moi, je ne détache jamais les deux rôles, tellement être élu est pour moi, depuis 20 ans, une tâche militante ! Ses élus, disais-je, certes, pas assez nombreux, jamais assez nombreux. Mais par leur action d'élus militants, éducateurs civiques, qui arbitrent selon des objectifs politiques à atteindre, nous avons la capa-

cité d'éclairer, de concrétiser par l'exemple ce que nous voulons pour la France tout entière. Nous pouvons être des praticiens de nos théories.

Je viens témoigner ici que des élus du Parti de Gauche s'engagent déjà ou s'approprient à le faire, dans leurs collectivités respectives. Qu'ils la dirigent, qu'ils la cogèrent ou qu'ils soient dans l'opposition, partout ils montrent qu'il est possible d'agir, de faire de la planification écologique une réalité tangible qui fixe des objectifs concrets, qui budgétise, qui implique les citoyens.

Nous devons recenser nos actions, nos propositions, nos projets, nos revendications d'opposants, pour qu'ils soient effectivement utiles à tout le Parti et à la gauche tout entière. L'esprit rebelle qui nous a conduits à fonder le Parti de Gauche nous distingue dans les collectivités. Nous ne sommes pas résignés, nous faisons feu de tout bois pour être des élus et des militants conséquents, loin de la schizophrénie ou du grand écart de ceux qui sont pour le logement social ou pour le service public de l'eau dans leurs congrès, et qui font l'inverse une fois à la maison.

Crise alimentaire, relocalisation de l'économie, pollution, biodiversité en danger, marchandisation de l'énergie, nous pouvons déjà agir, expérimenter, prouver que cela marche par l'exemple. En étant le Parti des élus et des militants qui soutient les AMAP, nous le faisons ; en étant un Parti qui met en place des restaurants municipaux et associatifs bio, nous le faisons. En restaurant la biodiversité par une gestion sans pratique horticole et sans herbicide dans les espaces publics, nous le faisons encore. En engageant nos élus à construire des bâtiments publics et des logements sociaux à basse consommation d'énergie, nous le faisons toujours ! En s'obligeant et en assumant un urbanisme plus compact, économe en surface pour lutter contre l'étalement urbain, nous le faisons tout le temps. En ayant toujours recours à des opérateurs publics pour la distribution de l'eau ou le traitement des déchets, nous serons capables de prouver que c'est possible pour la France.

Bien sûr, tout ceci nécessite une volonté politique forte, des outils d'aménagement publics, qui permettent le portage foncier, des outils publics d'expertise. Le retour à des régies publiques de l'eau, la création d'éco-quartiers, la cohabitation de l'Homme et de la nature en ville ou, enfin, stopper la spéculation foncière nécessitent une mobilisation de tous les acteurs locaux, une implication populaire forte. Dès aujourd'hui, la planification écologique locale nous donne la vision à long terme et permet la réorientation des crédits de nos collectivités pour mener à bien ces projets.

Mais encore faut-il avoir des moyens ! Pouvoir en développer et préserver la libre administration des collectivités. Nous sommes donc engagés dans une double course de vitesse : l'urgence d'agir pour notre écosystème, d'une part et, d'autre part, nous devons faire face aux politiques gouvernementales qui peu à peu ôtent aux collectivités locales leurs moyens, que ce soit en supprimant la taxe professionnelle (soit dit en passant en taxant les ménages à la place), la taxe professionnelle disais-je, principale ressource des agglomérations et des communes, ou par la réforme territoriale mettant fin à la clause générale de compétences des Départements et des Régions ou, enfin, en asséchant les recettes des collectivités. Le gouvernement ne cherche qu'une chose, terrasser les contre-pouvoirs. Nous empêcher de faire de la politique, quoi !

Notre engagement local, militant, en rupture avec l'ordre capitaliste des choses est donc une source d'inspiration pour nos programmes d'actions nationaux. Il a valeur d'exemple de ce que nous ferions au gouvernement de la France. Mais il n'est rien si nous ne prenons pas le pouvoir en France. Car il y a urgence à généraliser ces pratiques expérimentales au niveau local. Un État volontaire, fort, garant et promoteur de l'intérêt général, organisant la transition vers la transformation sociale et écologique, pourra porter notre ambition progressiste, écologiste pour enrayer les crises et catastrophes qui avancent. Alors de laboratoires qu'elles sont, les collectivités deviendront des points d'appui pour généraliser la loi de la planification écologique. À défaut d'être majoritaire, mardi au Parlement, je voulais ici témoigner que nous sommes prêts à relever ce défi. Pour qu'une alternative à vocation majoritaire de gauche, écologiste et républicaine voit le jour sans tarder et parce qu'il faut unir et rassembler pour y parvenir, je propose que parte de notre convention la création d'un Réseau National des élus partisans de la Planification écologique, la gauche par l'exemple.»

L'INTERVENTION DE GABRIEL AMARD À LA  
CONVENTION NATIONALE DU PARTI DE GAUCHE,  
LE 5 DÉCEMBRE 2009



Nous  
proposons  
donc une  
réorientation  
de la façon  
de produire,  
nous  
proposons  
aux Français  
de revisiter  
ce qu'il est  
vraiment  
utile de  
consommer.

# Ralentir la ville... pour une ville solidaire

Ce livre marque une innovation majeure dans le champ politique français. Pendant presque un an, les meilleurs spécialistes des enjeux urbains, des élus, des militants (Slow Food, villes lentes, Emmaus, etc) ont pris au sérieux le discours sur les catastrophes environnementales qui menacent (réchauffement, épuisement des ressources). Premier défi : apprendre à parler d'écologie aux populations les plus pauvres (les chômeurs, les smicards, les "sans-papiers", domicile, etc). Deuxième défi : refuser d'en faire une affaire de bobos avec des pseudos solutions technoscientistes qui promettent des maisons écolos à 4000 euros le mètre carré. Troisième défi : inventer une alternative qui ne fasse pas payer la crise environnementale aux plus pauvres comme ils paient déjà les crises financières, économiques, sociales etc.

Comme les fausses solutions du capitalisme vert et du développement durable (comme la taxe carbone), cet ouvrage ouvre une piste politique fondamentale : la nécessité de ralentir la ville afin de la rendre aux milieux populaires.



L'ouvrage comprend les contributions de **Paul Aries** (politologue), **Bernard Genin** (Maire de Vaulx-en-Velin), **Hugues Lethierry** (Professeur IUFM de Lyon), **Bertrand Berrère** (Urbaniste), **Jean-Yves Langenier** (Maire du Port, île de la Réunion), **Germain Sahry** (Directeur Emmaus Lascar-Pau), **Gilles Clément** (paysagiste), **Martine Billard** (Députée de Paris), **Patrick Braouzec** (Président de Plaine Commune et Député), **Sabine Strome** (Association internationale des Villes Lentes), **Gabriel Amard** (Président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne), **Yann Fièvet** (Président de l'association «Action Consommation»), **René Balme** (Maire de Grigny (69)), **Catherine Levrard** (Conseillère générale PACA), **Benoît Ceysens** (Directeur – Ferme de Nos Pillifs – Bruxelles).

12 euros - 144 pages

AUX ÉDITIONS GOLIAS  
BP 3045 - F - 69 605 VILLEURBANNE CEDEX